

La partie québécoise retient la tournée du Théâtre de marionnettes. Pour sa part, la partie belge enverra un dossier, le plus complet possible, sur toute la question du Théâtre pour enfants. Enfin, la sous-commission est informée que ce projet pourrait intéresser la Commission mixte.

- 2.2.10 La partie belge demande à la partie québécoise d'étudier la possibilité d'accueillir au Québec 25 athlètes belges pendant 10 jours, à l'occasion de stages multidisciplinaires (disciplines olympiques), durant le trimestre précédant les Jeux Olympiques.

La partie québécoise demandera au Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports d'étudier, de concert avec les Fédérations sportives du Québec, les suites qui pourraient être données à